



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Une expérience universitaire extraordinaire en photo : Faites-nous voir vos idées pour une chance de gagner!

Le 18 octobre 2017

Sortez vos caméras ! La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) lance son cinquième concours annuel de photographie étudiante. Les étudiantes et étudiants inscrits dans une université des Maritimes peuvent participer en envoyant une photo résumant leur conception d'une expérience universitaire de grande qualité. Trois photographes de talent se mériteront des prix en argent.

Depuis son lancement, il y a cinq ans, le concours de photographie a suscité beaucoup d'engouement, en recevant des soumissions d'étudiantes et étudiants à chaque université Maritimes. La directrice générale intérimaire de la CESPM, Catherine Stewart, est impatient de voir que ce que les étudiantes et étudiants vont soumettre cette année. « Ce concours offre aux étudiantes et étudiants la possibilité de partager leurs priorités, vision et perspective sur ce qui fait une excellente expérience universitaire, » dit Stewart. « Les étudiantes et étudiants sont au cœur de notre mandat d'améliorer l'environnement post-secondaire, alors leurs perspectives sont une contribution essentielle au travail effectué par la CESPM.

L'auteur de la photo gagnante recevra 500 \$ et deux autres finalistes, 250 \$. Les photos gagnantes du concours des années précédentes (affichées sur le [site web de la CESPM](#)) présentent un caractère artistique, rigolo ou inspirant qui illustre les diverses façons dont les étudiants perçoivent la valeur d'une bonne instruction supérieure.

Le concours prend fin le 17 janvier 2018 et les gagnants seront ensuite annoncés le 30 mars 2018. Les détails, règlements et formules de participation du concours se trouvent à www.cespm.ca.

Établie en 1974, la CESPM est une organisation indépendante qui relève des ministres responsables de l'enseignement supérieur dans les Maritimes. Les 20 membres de la Commission sont issus des Provinces maritimes ; ils représentent les établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et le grand public (étudiants compris). La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer et à maintenir la prestation des meilleurs services possible aux étudiants pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leurs vies.



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Personne-ressource :

Auralia Brooke

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : cespm@cespm.ca